

La coopération est un élément clé de la lutte contre le changement climatique dans le Pacifique

Kosi Latu

Directeur général, secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

Les îles du Pacifique, entourées du plus grand océan du monde, disposent d'une superficie terrestre de 553 000 km² ainsi que de 30 millions de km² de zones économiques exclusives et d'eaux territoriales, l'équivalent de 10 % des océans du monde. C'est pour préserver cet environnement unique que les dirigeants des îles du Pacifique ont établi par traité le secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) en 1993. Le PROE a été créé pour contribuer à la conservation et la protection de l'environnement pour les générations actuelles et futures. Il est basé aux Samoa et constitué de 26 gouvernements membres, dont 21 États et territoires insulaires du Pacifique. Parallèlement aux priorités stratégiques pour les écosystèmes insulaires et océaniques, le suivi et la gouvernance environnementale, ainsi que la gestion des déchets et la lutte contre la pollution, le changement climatique figure parmi les priorités du PROE en tant qu'entité accréditée du Fonds vert pour le climat et du Fonds d'adaptation.

Les dirigeants des îles du Pacifique comptent parmi les principaux acteurs mondiaux de la lutte contre le changement climatique, identifiée comme la principale menace pour la région, en particulier au niveau de la survie et du développement durable des communautés insulaires du Pacifique et de leurs environnements uniques. En reconnaissance des liens de longue date qui unissent le Japon et le Pacifique ainsi que de l'importance des enjeux climatiques, le premier ministre japonais Shinzo Abe s'est engagé à apporter une aide complète au PROE pour le renforcement des capacités et le développement du Centre sur le changement climatique dans le Pacifique (CCCP) lors de la septième réunion des dirigeants des îles du Pacifique (PALM 7), organisée au Japon.

Le développement du CCCP a été rendu possible grâce à l'aide bilatérale généreuse du Japon sous forme de dons aux Samoa. Le Centre permettra la fourniture d'informations pratiques et le renforcement des capacités d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique dans le



Pacifique. Le CCCP jouera le rôle de courtier du savoir et établira des liens entre les sources et les utilisateurs de connaissances sur le changement climatique pour permettre aux décideurs de recevoir des informations fiables et accessibles en temps opportun ; encourager la recherche appliquée et les échanges académiques ; promouvoir le renforcement des capacités à travers la formation et l'apprentissage ; et soutenir le développement de produits et de services innovants pour augmenter la résilience.

Le PROE entretient une relation de longue date avec la JICA dans le domaine de la gestion des déchets solides, notamment à travers l'envoi de personnel et la réalisation de deux projets de coopération technique qui ont donné de très bons résultats. Sur cette base solide, le projet de la JICA pour le

renforcement des capacités en matière de résilience climatique dans le Pacifique sera mis en œuvre par l'intermédiaire du CCCP avec 12 cours créés sur mesure sur l'adaptation, l'atténuation et le financement climatique dans le Pacifique. Le partenariat entre les Samoa et le Japon pour la création du CCCP témoigne d'un engagement global en faveur d'un « Pacifique résilient ». En tant qu'atout régional, le PROE est fier d'accueillir et de soutenir le CCCP sur son propre campus. Nous attendons avec impatience les futures opportunités de collaboration et de partenariat avec le Japon et nous apprécions la générosité dont fait preuve le peuple japonais envers les peuples du Pacifique pour relever les défis climatiques de demain.

Profil :

Après avoir été vice-directeur général du secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, Kosi Latu en est devenu le directeur général en 2016. Auparavant, il travaillait pour le secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le secrétariat du Commonwealth, où il a occupé plusieurs postes importants, dont celui de conseiller juridique spécial. Il est diplômé de l'Université de Canterbury et spécialisé en droit environnemental international, droit maritime et conformité financière.